

Discours d'ouverture de Francis Hirn Président « Les Amis de Marcel Rudloff »

Cérémonie de remise du Prix de la Tolérance Marcel 2014

« Jean-Paul COSTA » Palais des droits de l'Homme / Strasbourg 4 avril 2014

Mesdames et Messieurs, Chers Amis.

Tout en laissant au Président Dean SPIELMANN, que je veux remercier très sincèrement de sa présence, le soin de vous accueillir dans sa maison, je vous souhaite une très cordiale bienvenue et vous remercie de nous avoir rejoints aussi nombreux pour cette dix-septième cérémonie de remise du Prix de la Tolérance, organisée en hommage à Marcel RUDLOFF. Le 15 mars 2014, il aurait eu 91 ans, mais il nous a quittés le 23 mars 1996. Ayons ensemble, à cet instant, une pensée émue pour lui de même que pour son épouse Marguerite qui l'a rejoint en 2004.

Une fois de plus aujourd'hui nous, qui l'avons aimé et admiré, sommes là pour célébrer les valeurs qu'il incarnait et qui nous unissent à lui : tolérance, respect de l'autre, humanisme. Notre rencontre est d'abord un geste d'affection pour lui qui, nous l'espérons, est avec nous au-delà de ce beau portait, habituellement accroché dans la salle du Conseil Régional d'Alsace qui porte son nom, mais qui nous a accompagnés dans tous les grands moments de la vie de notre Association, créée en 1997. Depuis 1998, cet hommage annuel est l'occasion de remettre à une personnalité éminente le « Prix de la Tolérance » auquel nous avons précisément donné le nom de « Marcel RUDLOFF ».

Le choix du lauréat intervient au terme d'un processus minutieux et maintenant bien rodé. Le prix est attribué par le Conseil d'administration de l'Association qui se prononce à l'issue d'un débat intense et animé sur la base des dossiers présentés par le Président du jury. Une affaire très sérieuse donc, dont tout le mérite revient à la qualité du travail préparatoire de notre Président du Jury, Louis OSTER, qui a repris avec brio le flambeau de Pierre PFLIMLIN, puis de Jean-Marc BISCHOFF lorsqu'ils nous ont quittés. Tout naturellement c'est aussi Louis OSTER qui prononcera dans un instant l'éloge du récipiendaire.

Si le choix de nos lauréats successifs a toujours été bon et incontesté, c'est parce que nous essayons de nous demander à chaque fois, avant de décider, ce que Marcel RUDLOFF lui-même en aurait pensé. Sans trop empiéter sur ce qui va être dit tout à l'heure, je peux dire sans hésitation, que nous sommes convaincus encore une fois de la justesse du choix de cette année. Ne serait-ce que parce qu'il s'imposait à nous comme une quasi évidence.

Une fois encore nous avons eu la bonne inspiration et l'Ami que nous honorons aurait, je pense, validé notre décision dont, je me permets de le dire, je suis tout particulièrement fier et heureux à titre personnel. Merci, Jean-Paul COSTA, d'être parmi nous, entouré de votre épouse, de votre famille et de vos proches. Nous sommes très sensibles à l'importance que vous avez décidé d'accorder à cette cérémonie et à la modeste distinction qui va vous être remise ce soir. Je vais laisser à d'autres le soin de rappeler tous vos titres et mérites.

Par contre, je ne veux pas manquer l'opportunité qui m'est offerte pour remercier du fond du cœur tous ceux qui soutiennent notre association depuis l'origine.

Bien évidemment, en tout premier lieu, vous les membres nombreux ici cet après-midi et qui êtes d'une fidélité remarquable. Mais aussi les collectivités qui nous aident financièrement. Je veux parler du Conseil Régional d'Alsace et de son Président Philippe RICHERT, représenté ici par Justin VOGEL, vice-président, de la Ville de Strasbourg et de son Sénateur Maire Roland RIES qui nous honore de sa présence. Leur soutien contribue à faire vivre l'Association, qui est, je tiens à le dire, très respectueuse de ses finances ; il nous permet aussi de mieux organiser nos activités, notamment ce grand moment annuel de la remise du Prix de la Tolérance.

Ces deux collectivités sont également à nos côtés pour une action spécifique, auprès des établissements d'enseignements alsaciens, lycées, collèges et écoles, rejointes pour cela par les deux conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. En partenariat avec le Rectorat, nous essayons tous les ans de mettre en lumière et promouvoir des actions et des initiatives de tolérance et de respect de l'autre dans tous les établissements scolaires d'Alsace.

Pour terminer, Chers Amis, quelques mots maintenant pour rappeler le sens de notre Association à nos invités.

Elle est née, je l'ai déjà dit, de la volonté de témoigner des qualités exceptionnelles de Marcel RUDLOFF et de l'exemple qu'il peut représenter pour notre Société qui a, plus que jamais, besoin de générosité, de respect mutuel et de tolérance. De belles valeurs que partagent volontiers tous les habitants de cette terre d'Alsace. Un homme comme les autres, avec ses qualités et ses défauts, Marcel Rudloff incarnait véritablement ces valeurs fondamentales, et ceci singulièrement dans son action publique. Il est un parfait modèle de cet humanisme rhénan qui nous est tellement cher ici, à Strasbourg, cette ville qui n'est pas comme les autres et qui a un destin particulier dans l'Europe des peuples.

Si le combat pour la tolérance et le respect des autres est sans fin, ce n'est pas une raison pour ne pas continuer de le mener plus que jamais. Nous voulons y contribuer à travers notre association, très modestement certes, tant la tâche est énorme, mais peu importe car il n'y a pas de gestes inutiles en la matière.

En tout cas, c'est le sens de notre engagement ; c'est ainsi que nous entendons marquer notre fidélité à la mémoire de Marcel RUDLOFF et continuer de porter son message. Dans le livre que lui a consacré notre ami Alain HOWILLER, et dans lequel il s'exprimait longuement alors qu'il était déjà rongé par la terrible maladie que nous savons, il disait cette chose merveilleuse que j'aime bien rappeler tous les ans, en cette circonstance. Je le cite :

« J'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle qui m'a beaucoup marqué. J'ai voulu mettre en pratique mes convictions de chrétien sans avoir été ni bigot, ni chrétien-de-pèlerinage : je n'ai voulu faire de tort à personne. On m'a souvent reproché cette façon de voir : mais on est comme on est. Ma formation juridique, mes fonctions d'avocat m'ont beaucoup aidé dans le respect fondamental de l'adversaire dans lequel on ne voit pas un ennemi. L'avocat ne passe-t-il pas sa vie à être contredit par des confrères qu'il apprécie, qu'il aime et qu'il estime ».

Et plus loin, il ajoutait :

« Finalement je me refuse d'être pessimiste, car je me refuse à renier mon idéal de la démocratie chrétienne que j'ai appliqué avec conviction. Une seule règle : idéal humain, respect de tous, refus de tout sectarisme. Je ne regrette rien de mon action ni surtout de ma volonté de respecter toutes les convictions sans acrimonie ».

Ces deux passages résument bien les fondements de cette Association et la vocation que nous avons voulu lui donner en créant notamment à sa mémoire ce « Prix de la Tolérance Marcel RUDLOFF ». Nous sommes fiers qu'il revienne cette année à un ancien Président de cette noble institution qu'est la cour Européenne des Droits de l'Homme.